

# Aide aux manifestations littéraires

## REGION ILE-DE-FRANCE

### Présentation du dispositif

- L'aide aux manifestations littéraires permet d'accompagner les manifestations littéraires favorisant la découverte de la création littéraire et la rencontre avec les auteurs.
- L'aide vise les manifestations littéraires inscrites dans une dynamique territoriale.
- Sont éligibles, les projets suivants :
  - salons,
  - festivals,
  - programme de rencontres littéraires, etc.
- Peuvent bénéficier de l'aide :
  - les auteurs,
  - les acteurs de la chaîne du livre

### Montant de l'aide

- La subvention représentant un taux maximum de 40 % des dépenses éligibles, plafonnée à 100 000 €.

### Informations pratiques

- Dans le cadre de la mesure "trouvez un stage", chaque bénéficiaire d'une subvention régionale doit s'engager à recruter au moins 1 stagiaire, pour 2 mois minimum, pendant la période de validation de la subvention.
- Les dates limites de dépôt des dossiers sont fixées respectivement au 15 décembre, au 15 mars et au 30 juin.
- Le dépôt de la demande d'aide se fait en ligne à travers le lien ci-dessous.
- Pour plus d'informations, il faut contacter la direction de la culture, Service livre et lecture.

### Organisme

#### REGION ILE-DE-FRANCE

- **Conseil régional d'Île-de-France**  
2 rue Simone Veil  
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

### Liens

- [Dépôt de la demande d'aide aux manifestations littéraires](#)